48.	Emissions d'échappement:		
	Numéro de l'acte réglementaire de base et du dernier acte réglementaire modificatif applicable:		715/2007*2016/646Y/CE
	1.1. PROCÉDURE D'ESSAI: TYPE I OU ESC : ---		
	1.2. Procédure d'essai: type I (Euro 5 ou 6) ou WHSC (Euro VI)	CO: 207,2 mg/km THC: - NMHC: - NOx: 40,6 mg/km	THC + NOx: 61,8 mg/km NH3: - Particules (masse): 0,60 mg/km Particules (nombre): 1,23 E11/km
	2.1 PROCÉDURE D'ESSAI: ETC (LE CAS ÉCHÉANT) : ---		
	2.2 PROCÉDURE D'ESSAI: WHTC (EURO VI) : ---		
48.1	Fumées, valeur corrigée du coefficient d'absorption :		0,43 m-1
49.	Emissions de CO2/consommation de carburant/consommation d'énergie électrique:		
	1. Tous systèmes de propulsion hors véhicules électriques purs		
		Emissions de CO2	Consommation de carburant
	Conditions urbaines: Conditions extra-urbaines: Conditions mixtes: Pondéré, conditions mixtes	242 g/km 195 g/km 212 g/km -	9,3 l/100 km 7,5 l/100 km 8,2 l/100 km -
	2. Véhicules électriques purs et véhicules électriques hybrides chargeables de l'extérieur		
	Consommation d'énergie électrique (pondérée, conditions mixtes) Autonomie en mode électrique		- -
Divers			
	3. Véhicule pourvu d'éco-innovations:		Non
	3.1 Code général de la ou des éco-innovations:		-
	3.2 Total des réductions d'émissions de CO2 obtenues grâce à la ou aux éco-innovations :		-

Divers

52.	Remarques:	
		- 30. : (*) 1860 mm 6.1. : (*) 2170 mm (2) (1) Rétroviseur avec bras long (2) Rétroviseur avec bras court 35. : (*) 235/65 R 16 C(115/113)R, 6.5 J 16- 66 35. : (*) 225/65 R 16 CP (112)R, 6.5 J 16- 66 (**) 35.: (**) uniquement pour camping-car 44. : (*) e2*94/20*8244 - e11*94/20*7819 44. : (*) E1-55R-012412 - E11-55R-017819 45:(*)A 50-X Non

DUPLICATE

RENAULT TRUCKS

CERTIFICAT DE CONFORMITE CE

VEHICULES INCOMPLETS

Le soussigné, Mr Benoit PENVEN , certifie par la présente que le véhicule:

0.1	Marque (Raison sociale du constructeur) :	RENAULT
0.2	Type : Variante : Version :	VG UM9T MYB33063H3T0
0.2.1	Dénomination commerciale :	MASTER
0.2.2	Dans le cas des véhicules réceptionnés en plusieurs étapes, renseignements relatifs à la réception par type du véhicule de base / du véhicule aux stades antérieurs	---
0.4	Catégorie de véhicule :	N1
0.5	Raison sociale et adresse du constructeur:	RENAULT TRUCKS SAS 99, route de Lyon 69802 Saint-Priest – France
0.5.1	Dans le cas des véhicules réceptionnés en plusieurs étapes, raison sociale et adresse du constructeur du véhicule de base / du véhicule au(x) stade(s) antérieur(s):	---
0.6	Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires : Emplacement du numéro d'identification du véhicule:	Plaque dans l'encadrement de la porte avant droite sous la gache Marquage à froid sur la contre marche droite
0.9	Nom et adresse du mandataire du constructeur (le cas échéant) :	---
0.10.	Numéro d'identification du véhicule: est conforme à tous égards au type décrit dans la réception délivrée le : - et ne peut pas être immatriculé à titre permanent sans d'autres réceptions.	VF6VG000762061322 e2*2007/46*0053*31 22/08/2018

St Priest, 17/11/2018

Constitution générale du véhicule		
1.	Nombre d'essieux: et de roues:	2 4
1.1.	Nombre et emplacement des essieux à roues jumelées:	-
3.	Essieux moteurs (nombre, emplacement, crabotage d'un autre essieu):	1 à l'avant
Dimensions principales		
4.	Empattement :	4332 mm
4.1.	Ecartement des essieux :	-
5.1.	Longueur totale admissible:	7298 mm
6.1.	Largeur maximale admissible:	2350 mm (*)(1)
7.1	Hauteur maximale admissible:	3500 mm
8.	Avancée de la sellette d'attelage pour un véhicule tracteur pour semi-remorque (maximale et minimale):	-
12.1.	Porte-à-faux arrière maximal admissible:	2124 mm
Masses		
14.	Masse en ordre de marche du véhicule incomplet:	01866,0 kg
14.1	Répartition de cette masse entre les essieux:	
	1 : 01345 kg	2 : 00521 kg
14.2	Masse réelle du véhicule incomplet:	01866,0 kg
15.	Masse minimale du véhicule complété:	1848 kg
15.1	Répartition de cette masse entre les essieux:	
	1. 1266 kg	2. 582 kg
16.	Masses maximales techniquement admissibles	
16.1.	Masse en charge maximale techniquement admissible:	3500 kg
16.2.	Masse techniquement admissible sur chaque essieu:	1: 1850 kg 2: 2100 kg
16.4.	Masse maximale techniquement admissible de l'ensemble:	6000 kg
18.	Masse tractable maximale techniquement admissible en cas de:	
18.1.	Remorque à timon d'attelage:	-
18.2.	Semi-remorque:	-
18.3.	Remorque à essieu central:	2500 kg
18.4	Remorque non freinée:	750 kg
19.	Masse statique maximale techniquement admissible au point d'attelage:	100 kg

Propulsion			
20.	Constructeur du moteur:	RENAULT	
21.	Code de moteur inscrit sur le moteur:	M9T C7	
22.	Principe de fonctionnement:	Allumage par compression à 4 temps	
23.	Electrique pur:	Non	
23.1.	Véhicule hybride:	Non	
24.	Nombre et disposition des cylindres:	4 en ligne	
25.	Capacité du moteur:	2299 cm3	
26.	Carburant:	Gazole	
26.1.	Monocarburant / bicarburant / carburant modulable:	Monocarburant	
26.2.	(Bicarburant uniquement) Type 1A/Type 1B/Type 2A/Type 2B/Type 3B (1)	-	
27.	Puissance maximale		
27.1	Puissance maximale nette: 96 kW	à	3500 tr/min
28.	Boite de vitesses (type):	Manuelle	
Vitesse maximale			
29.	Vitesse maximale	148 km/h	
Essieux et suspension			
30.	Voie des essieux	1 : 1750 mm	
		2 : 1730 mm (*)	
35.	Combinaison pneumatiques / roues:	225/65 R 16 C(112/110)R, 6.5 J 16- 66 (*)	
Dispositifs de freinage			
36.	Connexions pour le freinage de la remorque:	Mécaniques	
37.	Pression dans la conduite d'alimentation du système de freinage de la remorque:	-	
Dispositif d'attelage			
44.	Marque ou numéro de réception du dispositif d'attelage, le cas échéant:	e4*94/20*4004 (*)	
45.	Types ou classes de dispositifs d'attelages pouvant être montés:	F (*)	
45.1.	Valeurs caractéristiques:	D=1700 daN / S=120 kg	
Performances environnementales			
46.	Niveau sonore: A l'arrêt 79 dB(A) à un régime de : 2625 tr/min En marche : 74,9 dB(A)		
47.	Niveau des émissions d'échappement:	Euro 6Y	

DUPLICATE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE CONFORMITE INITIAL D'UN VEHICULE D'UN PTAC INFERIEUR OU EGAL A 3,5 TONNES

(Annexe 2 à l'arrêté du 14 mai 2014 relatif au contrôle de conformité initial)

DATE DU CONTROLE :	**18/02/2019**
N° DE CONTROLE :	**17624**
CARROSSIER (nom et adresse) :	**GIRAUDON S.A.S**
DATE D'ECHEANCE DE LA QUALIFICATION :	**17/01/2022** (Voir attestation ci jointe)

IDENTIFICATION DU VEHICULE (2) :

(D 1) Marque : **RENAULT**
(D 2) Type Variante Version : **VGUM9TMYB33063H3T0**
(E) Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type : **VF6VG000762061322**
(F 2) Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (kg) : **3500**
(F 3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (kg) : **6000**
(G) Masse en service (G1 + 75) (kg) : **2495**
(G 1) Poids à vide national (PV) (kg) : **2420**
(J 1) Genre national : **CAMIONNETTE**
(J 3) Carrosserie (désignation nationale) (3) : **FOURGON**
(P6) Puissance administrative (CV) : **08**
(S 1) Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) : **3**
(V 7) CO_2 (en g/km) **212**

Voir certificat de conformité du véhicule de base pour les rubriques suivantes : (D 3), (F 1), (J), (K), (P 1), (P 2), (P 3), (U 1), (U 2), (V7) et (V 9)

DIMENSIONS : Longueur : L = **6.79** m Largeur : l = **2.25** m Surface L x l = **15.29** m²

ENGAGEMENT DU CARROSSIER :
Je soussigné, le carrossier, certifie :
• Disposer d'une qualification en cours de validité au titre de l'article R.321-15 du code de la route ;
• Avoir carrossé le véhicule neuf identifié ci-dessus ;
• Que ce véhicule peut être immatriculé sans réception complémentaire compte tenu de ce que :
- le châssis est resté conforme au type décrit dans le certificat de conformité délivré par le constructeur et n'a subi aucune transformation ;
- le véhicule satisfait, dans les conditions prévues par les arrêtés d'application, aux dispositions des articles R. 311-1 à R. 318-8, R. 321-10 et R. 413-13 du code de la route, pour la catégorie du véhicule concerné ;
- le porte-à-faux arrière du véhicule, non compris les ferrures et charnières satisfait aux limites minimale et maximale fixées par le constructeur :
 - dans le certificat de conformité (1) ;
 - ~~dans l'accord fourni par son service technique~~ (1) ;

et la longueur des ferrures est inférieure à 120 mm.
- les poids en charge sur les essieux sont égaux ou supérieurs aux charges au sol minimales, et inférieurs ou égaux aux charges au sol maximales prévues par le constructeur ;
- la largeur du véhicule n'excède pas celle fixée par le constructeur ;
- le véhicule ne sera pas immatriculé dans le (J1) TCP ou n'est pas un véhicule spécialisé non affecté au transport des marchandises (RESP, SRSP, VASP, sauf VASP-BOM).
- le véhicule ne sera pas immatriculé sous un double genre (J1) et (ou) une double carrosserie (J3).

Fait à **Yssingeaux**
Le **18/02/2019**
Signature et cachet du carrossier qualifié

GIRAUDON S.A.S.
Carrosserie
S.A.S. au Capital de 40 000 €
43200 YSSINGEAUX
Tél. 04 71 59 18 55
R.C.S. YSSINGEAUX 380 229 592 APE 2920 Z

(1) rayer la ou les mentions inutiles
(2) Références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation. Pour les rubriques inchangées, reprendre les données de la réception du véhicule incomplet
(3) J3 doit répondre à la nomenclature des carrosseries prévues à l'annexe V de l'arrêté du 9 février 2009 modifié relatif à l'immatriculation des véhicules.

UTAC

UTAC CERAM

Attestation de qualification

« Opérateur qualifié »

N° VUL/18.043148

En application de l'article R 321-15 du Code de la Route
et de l'Arrêté du 27 juin 2018 modifiant l'article 4 de l'Arrêté du 14 mai 2014
relatif au contrôle de conformité initial des véhicules de PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes.

Le laboratoire de l'Union Technique de l'Automobile, du motocycle et du Cycle (U.T.A.C.), certifie que la société ci-dessous est qualifiée dans le cadre du contrôle de conformité initial pour les véhicules carrossés sous sa responsabilité.

Raison sociale	:	**GIRAUDON S.A.**
Usines/Ateliers	:	**GIRAUDON S.A.** **Z.A. de villeneuve** **43201 YSSINGEAUX** **(France)**
Gammes de véhicules	:	**N1 / O1 / O2**
Périmètre évalué	:	Procédures d'assurance de la qualité et Certificat ISO 9001.
Date de la qualification	:	**4 décembre 2018**
Date de limite de validité	:	**17 janvier 2022**

UTAC CERAM UTAC DIGITALLY SIGNED

G. FOUGERE
Responsable du service
Certification, Audits et Inspections

UTAC CERAM
Autodrome de Linas-Montlhéry ● BP 20212 ● 91311 MONTLHERY Cedex ● France
Tél. : [00 33] 1 69 80 17 00 ● Fax : [00 33] 1 69 80 17 17 ● contact@utacceram.com
SAS au capital 7 800 000 € ● TVA FR 89 438 725 723 ● RCS EVRY : B 438 725 723 ● Code NAF : 7120 B